

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 1

Artikel: Essai sur les notions fondamentales de la tactique
Autor: Pasquier, du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1^{er} an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèques post. 11. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve 1 — Lausanne

Essai sur les notions fondamentales de la tactique

A mon école d'aspirant, en 1907, le cours de tactique m'attirait particulièrement. J'étais impatient d'entendre énoncer en principes logiquement liés les procédés que j'avais vu mettre en œuvre pour l'engagement et le combat de la section. Frais émoulu de l'Université, je m'attendais à une théorie méthodique se fondant sur quelques idées générales et les ramifiant dans quelques préceptes particuliers. Or ma déception fut vive : sans définir la notion même de la tactique, notre maître aborda immédiatement la question des formations de la section et de la compagnie, puis se livra aux commentaires habituels du Règlement d'exercice et du Service en campagne. Pourtant il nous apprit beaucoup, non seulement parce que c'était un officier

viril et ardent qui savait allumer chez les jeunes gens le feu sacré du commandement, mais aussi parce qu'il nous montra comment raisonner clairement pour trouver aux problèmes tactiques des solutions simples. Je garde au Lt-colonel Schaeppi un souvenir reconnaissant. Somme toute, sa méthode était peut-être la bonne.

Malgré tout, ma soif d'ordonnance scientifique dans le développement des idées tactiques ne s'éteignit pas. L'Ecole centrale I la raviva... sans la satisfaire. Plus tard, dans les différents cours que j'ai écoutés ou dans les différents ouvrages que j'ai étudiés, y compris le remarquable Bréviaire de la Tactique du Colonel commandant de corps Frick, j'ai toujours rencontré une pensée tactique partant, dès le début, d'un stade relativement avancé et laissant dans l'ombre les notions premières, considérées comme allant de soi.

Ces illustres exemples auraient dû me démontrer la vanité de mes aspirations. Ils n'ont cependant pas dissipé mon ardeur ; je me suis ingénié, au contraire, à nouer les fils qui rattachent à quelques postulats initiaux les principes généralement enseignés. Toutes proportions gardées, il s'agirait d'édifier un système se fondant sur une sorte de *Je pense, donc je suis* cartésien. C'est, sans doute, une manie innocente que l'on pourra imputer à la formation — ou à la déformation — d'un juriste jadis hanté par les généralités du droit. Tel de mes amis, connu dans l'armée pour son esprit incisif, trouvera que c'est se donner beaucoup de peine pour étaler des évidences. Il n'importe : non seulement j'y trouve personnellement une satisfaction intellectuelle, mais je me berce de l'espoir que cette entreprise de logicien intéressera quelques esprits en leur rendant plus sensibles à la fois la cohérence interne et les antinomies de la théorie tactique. C'est la raison pour laquelle je me décide à publier cet essai.

I

NOTION DE LA TACTIQUE ET PREMIÈRES CONSÉQUENCES

1. *Détruire sans être détruit.* — La tactique est l'art du combat d'une troupe armée contre un ennemi. Son but est de procurer la victoire en brisant la force adverse. Elle est dominée par deux nécessités essentielles :

- a) il faut détruire l'ennemi, — principe actif.
- b) il faut éviter d'être détruit par l'ennemi, — principe passif.

Ces deux principes sont à la fois complémentaires et antinomiques :

complémentaires parce que la meilleure manière d'éviter sa propre destruction, c'est de détruire au préalable soit l'ennemi lui-même, soit ses instruments de combat ;

antinomiques, parce qu'en cherchant à détruire l'ennemi, on s'expose soi-même à la destruction : une patrouille qui veut sauver sa peau se gardera d'attaquer ; une troupe qui sort de son abri pour foncer sur l'adversaire risque plus de pertes que si elle reste terrée.

Toutefois cette antinomie est superficielle ; elle n'existe que pour des corps de troupes restreints, dans des situations momentanées. Un général en chef qui s'attacherait uniquement à éviter la destruction de ses troupes laisserait à l'adversaire toute liberté d'action et irait au devant de la défaite.

Il reste néanmoins que l'effort destiné à détruire l'ennemi est soumis à des lois de prudence qui en compliquent l'organisation : nécessité des formations diluées, obligation du camouflage, recherche des abris contre les armes ennemies, fortification. Le glaive s'accompagne du bouclier, hypothèque sur l'un des bras du combattant.

2. *Les armes.* — Dès les temps préhistoriques, le guerrier a toujours cherché à augmenter sa puissance de destruction par

des armes. En perfectionnant les armes de jet, il a voulu détruire son ennemi (principe actif) tout en restant hors de sa portée (principe passif) : d'où l'apparition d'armes tirant à grande distance, dont l'aspect le plus récent est la V 2. — D'autre part, il s'est efforcé d'augmenter la force destructive du projectile, ce qui, par réaction, a provoqué le développement de la protection contre les effets du projectile : c'est ce qu'on a appelé *la lutte du canon contre la cuirasse* : au temps des tranchées et des fronts inviolables, le dernier mot restait à la cuirasse ; puis le canon emmena sa cuirasse avec lui dans le terrain et reprit du perçant : ce furent les chars blindés. Actuellement c'est encore le canon qui l'emporte sous un aspect nouveau : la bombe atomique. Jusques à quand ?

Ces questions ressortissent à *la technique*. C'est la technique qui détermine les propriétés du matériel. Sur cette base s'édifient les règles de l'emploi *tactique* des différentes armes dans le combat, c'est-à-dire, pour chacune de ces armes, les préceptes qui conduisent à en obtenir le rendement maximum pour la destruction de l'ennemi, tout en réduisant au minimum le risque de sa propre destruction.

Ainsi, au commencement de ce siècle, la technique a permis d'introduire comme règle générale le tir indirect de l'artillerie, ce qui suffisait alors à une protection très efficace des batteries. Mais en 1940, en présence de l'emploi massif et décisif des blindés par l'ennemi, il a fallu, à défaut d'armes antichars en suffisance, rétablir l'emploi de l'artillerie de campagne en tir direct (instructions Weygand) : le principe actif de la destruction nécessaire reléguait à l'arrière-plan le principe passif des positions défilées. L'histoire de cet expédient montre une variation de l'emploi *tactique* d'une arme en raison d'une modification survenue dans le rapport entre les nécessités de destruction et celles de protection.

De là la notion de *l'appui de feu*, soit avant l'action (préparation offensive), soit pendant l'action (neutralisation). Ainsi l'assaillant, avec ses armes d'infanterie et d'artillerie, peut-être

aussi avec ses blindés ou son aviation, va chercher à éteindre les armes automatiques du défenseur. Celui-ci, avec son artillerie et ses armes lourdes d'infanterie, va chercher à museler ces appuis de l'attaque. La réplique de l'assaillant consistera soit dans ses contre-batteries, soit dans l'emploi de son aviation contre l'artillerie adverse. Cette aviation se heurtera à la D.C.A. du défenseur et se verra, au préalable, attaquée sur ses aérodromes. D'autre part, dans le secteur où l'attaque veut employer les chars, elle s'attachera à détruire les armes antichars de la défense par le canon, par le lance-mines ou par la bombe ; la défense, elle, aura établi des barrages de mines... Et ainsi de suite dans la profondeur du champ de bataille : les réserves en marche vers le front seront attaquées, avant même leur engagement, par l'aviation adverse. — Passant du plan tactique au plan stratégique, on peut même dire que les armes de l'adversaire sont attaquées dans l'œuf, c'est-à-dire en cours de fabrication dans les usines, par l'aviation stratégique : il y a alors soit destruction par anéantissement des usines, soit neutralisation passagère de l'effort constructif par interruption du travail en raison de l'alarme aérienne ou par des sabotages qu'opèrent des parachutistes.

3. *Le terrain.* — Tout ce que je viens d'exposer sur la prolifération et la spécialisation des armes est resté purement abstrait. C'est une vision schématique que cet entrecroisement d'efforts particuliers par lesquels chacun cherche à détruire un objectif, mais qui ne sont pas nécessairement des duels puisque souvent A tire sur B qui tire sur C.

Ce qui donne au combat — donc à la tactique — son caractère *concret*, c'est le terrain : l'habileté consiste à l'utiliser pour faciliter la destruction de l'adversaire et pour se mettre soi-même à couvert des moyens ennemis. Il s'agit ici non seulement de la prise de position des armes et du mouvement des troupes dissimulé par des masques, mais aussi du choix d'un terrain de combat qui offre des obstacles aux moyens adverses et des occa-

sions favorables aux moyens propres — les propriétés du terrain pouvant d'ailleurs être renforcées ou, au contraire, compensées par des travaux de fortification. Il s'agit aussi de certains points importants dits « points tactiques » (château de Mondement à la bataille de la Marne, Mont Cassin dans la campagne d'Italie 1943/44) dont le possesseur a l'avantage de mieux pouvoir atteindre son ennemi.

Ainsi le terrain impose, jusqu'à un certain point, sa loi aux combattants. C'est lui qui les oblige à tenir compte, lorsqu'ils règlent leurs actions, de *l'espace* et du *temps* nécessaires à le traverser avec des moyens déterminés et dans des conditions déterminées. Dès lors, s'il y a des solutions-types, il n'y a pas de solutions-lois. La tactique est un art bien plus qu'une science ; elle comporte une doctrine, mais pas de théorèmes.

Il n'entre pas dans mon dessein de développer ces considérations, car je n'entends pas faire un cours de tactique. J'ai voulu simplement mentionner le terrain comme l'un des facteurs essentiels auquel sont liées à la fois la mise en œuvre efficace des moyens destructifs et la protection contre les coups de l'ennemi.

II

LES SERVITUDES QUI PÈSENT SUR LA TROUPE

1. Les arrières. — Une troupe qui se bat doit être ravitaillée ; il y eut un temps où elle pouvait « vivre sur le pays » ; avec les masses actuelles, ce n'est plus possible. Outre sa nourriture, elle doit recevoir des munitions et du matériel ; elle doit évacuer ses blessés. Ceci nécessite des « services », travaillant autant que possible en dehors du champ de bataille, ainsi que des voies pour le transport du ravitaillement et des évacuations. — Les troupes fatiguées doivent aussi pouvoir se reposer derrière celles qui combattent.

Il y a donc une zone profonde par laquelle passe l'afflux vital. Ceci est vrai aussi bien de la compagnie que de l'armée.

Cette zone, dite des arrières, est particulièrement sensible aux atteintes de l'ennemi. Si elle est coupée, c'est l'étranglement, — ce dont est conscient le moindre soldat.

2. *Le front.* — Normalement deux hommes qui se battent l'un contre l'autre se font face. Une troupe qui se bat contre une autre lui fait face. Ainsi se forme un *front* dont l'ancienne tactique linéaire donnait l'aspect typique. Le front, surface de contact d'une armée face à l'ennemi, ne s'établit pas seulement pour mettre en position les armes ; il est aussi la croûte qui protège les arrières, ce qui postule sa solidité et, sous réserve des obstacles naturels qui le prolongent, sa continuité.

De ces constatations résultent les deux dimensions, si importantes pour la disposition des troupes dans le terrain : parallèlement au front, la *largeur* ; perpendiculairement au front, la *profondeur*.

3. *Sensibilité des flancs et du dos.* — Un front, s'il n'est pas appuyé à des obstacles naturels, a nécessairement un flanc à chaque aile. Or une troupe prise sur son flanc par un front ennemi est placée dans une situation défavorable, ceci à divers points de vue :

- a) au point de vue *technique* : l'efficacité de certaines armes ennemies, par exemple les mitrailleuses, est augmentée ;
- b) point de vue *tactique* : l'ennemi déploie ses armes contre elle alors que les siennes propres sont déployées dans une autre direction ;
- c) point de vue que j'appelle *opératif* : l'enveloppement du flanc ouvre l'accès aux arrières ;
- d) point de vue *moral* : une troupe prise de flanc se sent en état d'infériorité.

Tout ce qui vient d'être dit (sauf le point de vue a) est vrai *a fortiori* d'une troupe attaquée dans son dos.

4. *Valeur moderne du front.* — La notion de front a atteint sa valeur maxima pendant la guerre stabilisée, de novembre 1914 à 1918. Elle a perdu aujourd'hui une partie de sa rigidité, le champ de bataille s'étendant désormais à l'air et ayant acquis ainsi une troisième dimension ; le ravitaillement lui-même peut, dans une certaine mesure, se faire par la voie aérienne. Toutefois les grandes victoires offensives de la deuxième guerre mondiale ont généralement consisté à enfoncer un front et à utiliser les brèches pour agir sur les flancs ou les arrières de l'ennemi.

III

LA COHÉSION AU COMBAT.

1. *Sa nécessité.* — La destruction de l'adversaire et la sauvegarde des propres troupes ne peuvent être assurées que par la cohésion des efforts, qui doivent être coordonnés pour converger vers des buts déterminés. Donc la bataille, pour aboutir au succès, doit être dirigée, dans l'ensemble comme dans le détail, suivant des intentions nettes, suivant des *plans*. Lâcher ses moyens dans le terrain sans les ordonner et les synchroniser — j'allais dire les « symphoniser » — c'est se condamner à l'impuissance, à la défaite. Le simple bon sens l'affirme en même temps que l'histoire le démontre.

2. *Le commandement et l'organisation.* — Première conséquence : il faut une tête pour diriger tout groupement : d'où la hiérarchie du commandement. Il faut une organisation pour rendre efficaces les décisions du commandement et pour réaliser la cohésion dans l'action : d'où la formation de groupements *organiques* dotés de moyens propres, qui peuvent d'ailleurs, occasionnellement, subir des modifications au gré des nécessités du moment et du terrain.

Il résulte de la complexité et de la spécialisation de l'armement moderne indiquées ci-dessus au chapitre I, chiffre 2, que cette organisation devient sans cesse plus différenciée. De

cette évolution un exemple frappant réside dans la multiplication non seulement des différents types d'avions, mais aussi des différentes catégories tactiques d'aviation au cours de la guerre récente. Différenciation dans les techniques et les missions, mais coordination dans l'action d'ensemble, tels sont les pôles entre lesquels doit se mouvoir le commandement à tous ses échelons.

La manière en laquelle il dispose ses troupes dans le terrain en vue d'une action de combat et leur attribue des missions est son *dispositif*. Au cours de la bataille, celui-ci devra souvent être remanié pour s'adapter aux circonstances imprévues, aux réactions adverses. L'action ordonnatrice des chefs, à tous les degrés, pendant la bataille même, consiste à réorganiser sans cesse leur action.

3. *L'atteinte à l'organisation ennemie.* — Deuxième conséquence : dissocier l'organisation de l'adversaire, c'est le paralyser, c'est s'assurer la victoire. A cet effet, il s'agira de détruire, couper ou neutraliser ses moyens de liaison interne ou ses voies de communication, mieux encore, de supprimer ses chefs. Les procédés sont très variés et vont de la guérilla (partisans, patrouilles de chasse) au brouillage des ondes, au bombardement des arrières, aux raids — sans parler, naturellement, de l'enfoncement du front et de son exploitation.

IV

LES DEUX TYPES D'ACTIONS DE COMBAT

1. *L'action de puissance.* — Pour vaincre, le procédé le plus simpliste qui s'offre au commandement consiste à accabler l'adversaire sous les coups des armes de jet et à l'empêcher de rendre la pareille. Toutefois cette méthode, si elle a réussi souvent à repousser des assauts, ne suffit pas, en général, à battre l'ennemi, c'est-à-dire à le détruire ou, du moins, à briser

sa volonté en détruisant son organisation. En effet, l'ennemi qui sait combattre — abstraction faite de sa réplique par le feu — sait aussi se soustraire sinon aux pertes, du moins à l'anéantissement par les armes. C'est pourquoi le combat à distance suffit rarement à assurer un résultat décisif et la troupe qui veut avoir raison de l'adversaire doit le rejoindre pour briser sa résistance par le combat rapproché, combinant ainsi le feu et le mouvement en avant.

Cette action qui consiste à frapper l'ennemi plus fort qu'il ne frappe lui-même est l'action de puissance.

2. *La manœuvre.* — Le second procédé est la manœuvre, c'est-à-dire un déplacement de forces ordonné par le commandement en vue de créer une situation plus défavorable à l'ennemi et plus favorable à ses propres troupes. Il s'agit là de réaliser une *idée de manœuvre*, un plan qui vise à désorganiser ou à déjouer le dispositif adverse en l'atteignant à ses points faibles et sensibles. C'est ainsi qu'on parle d'une manœuvre par les hauts, d'une manœuvre d'enveloppement, d'une manœuvre en retraite. Si l'action de puissance correspond, chez le boxeur, à la violence du coup de poing, la manœuvre correspond à son escrime : il y a là tout un jeu de feintes, surprises, parades, esquives, ripostes, etc.

La manœuvre s'offre à tous les échelons du commandement. C'est typiquement une manœuvre que l'opération de la première armée française qui, au printemps 1945, de la vallée du Rhin lance son gros à travers un couloir de la Forêt-Noire, débouche à l'Est du massif et coupe la retraite aux forces allemandes réparties dans les autres vallées. C'est encore une manœuvre que le regroupement du gros de l'armée suisse dans le Réduit en 1940, alors que désormais le pays n'est plus entouré que par un seul des partis belligérants. Mais c'est aussi une manœuvre que le simple déplacement d'une mitrailleuse qui va occuper une position de rechange ou que l'itinéraire d'une escadrille qui, pour attaquer un point, prend d'abord

une direction excentrique, puis fait un brusque crochet vers son objectif.

Ainsi la manœuvre implique un minimum de mouvement, ne fût-ce qu'un déplacement des objectifs de tir : les artilleurs parlent de la manœuvre des trajectoires.

3. Relations de l'action de puissance et de la manœuvre. — L'action de puissance — frontale en principe — tend à percer la cuirasse ; la manœuvre en recherche le défaut, s'intéressant particulièrement au flanc et au dos de l'ennemi. Ce sont là deux types différents d'actions de combat ou, si l'on veut, deux tendances distinctes : c'est, par exemple, ce qu'illustrent, au cours de l'automne 1944 en Alsace et en Lorraine, les tactiques opposées des forces américaines et des troupes françaises lorsqu'elles étaient arrêtées par une résistance allemande organisée dans un village : les Américains écrasaient la localité sous le poids de l'artillerie et de l'aviation ; les Français la manœuvraient par débordement.

Toutefois, si elles s'opposent en doctrine, ces méthodes se concilient et se complètent dans la réalité. Napoléon, il est vrai, a dit qu'il gagnait les batailles avec les jambes de ses grenadiers, mais la manœuvre d'approche finissait toujours par une action de force. La manœuvre sans l'emploi de la puissance n'est guère efficace et d'autre part, l'effort de rupture par la puissance n'est souvent qu'un prélude à l'exploitation par la manœuvre. D'ailleurs le choix d'un point déterminé ou d'un secteur limité pour y déchaîner la puissance est déjà un élément de la manœuvre.

De cette conjonction de la puissance et de la manœuvre pour disloquer l'ennemi résulte le principe de la concentration des forces sur la partie du terrain où l'on veut agir en puissance et celui de l'économie des forces dans l'accomplissement des missions secondaires.

Comme le combat est un ensemble d'actions et de réactions des deux adversaires, que l'initiative de l'un d'eux appelle des contre-mesures de puissance ou de manœuvre, on augmentera

ses chances de succès si on agit par *surprise*, de telle sorte que la désorganisation portée chez l'ennemi paralyse aussi bien le regroupement de ses forces en vue d'une action de puissance que le « montage » d'une manœuvre de réaction. L'antidote de la surprise est la sûreté et l'exploration.

V

REMARQUE FINALE.

Il est temps que je m'arrête, car déjà je commençais à énoncer des *principes* alors que j'ai voulu seulement dégager des *notions*.

Par une synthèse préalable, j'ai extrait du fourmillement des considérations tactiques quelques notions premières que j'ai ensuite ordonnées suivant un enchaînement déductif. L'exposé qui précède pourrait être considéré comme une sorte d'introduction à la tactique, mais ceci pour les esprits déjà avertis et nullement pour l'enseignement aux débutants. Je n'ai traité ni des limites entre tactique et stratégie, ni des moyens de combat, ni de la décision du combat, ni des différentes formes de combat (attaque, défense, retraite, etc.) et j'ai complètement négligé la question du moral. Bref, je me suis arrêté au seuil de l'enseignement tactique proprement dit.

Colonel div. DU PASQUIER.
